

le 16 octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 15 octobre 2012

2012 DASCO 50G Dotations (31.080 euros) à divers collèges publics parisiens.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 2 octobre 2012, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose d'attribuer des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien à divers collèges parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Modigliani – 15è	Remise en état de la cuisine de l'appartement de fonction gestionnaire	810 euros
Collège Delacroix – 16è	Travaux d'entretien de la chaudière	1.328 euros
Collège Dormoy – 18è	Entretien du système de désenfumage	666 euros
Collège Le Tac – 18è	Remise en état de l'installation de sonneries de cours	2.460 euros
Collège Philippe – 18è	Réparation de l'alimentation électrique des portes coupe feu	1.411 euros
Collège Doisneau – 20è	Maintenance de la VMC, remise en état de l'appartement de fonction du principal adjoint	10.265 euros
Collège Faure – 20è	Nettoyage après travaux (annexe Cristino Garcia)	3.720 euros
Collège Matisse – 20è	Maintenance du système de sécurité incendie, entretien de la chaudière	1.229 euros
Collège Mendès-France –	Réparation des locaux cuisine et service de restauration	9.191 euros

20è		
		Total 31.080 euros

Article 2 : la dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, nature 655113, rubrique 221 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2012.

Article 3 : chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).